

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

2024-04-02

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, 2 avril 2024 à 19 h, salle du conseil, 4765 chemin de Capelton

MEMBRES PRÉSENTS : le maire M. Vincent Fontaine, les conseillères Mmes Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers MM. Patrick Clowery et Jacques Lambert

M. Gabriel Demers, directeur général, est aussi présent.

MEMBRE ABSENT : M. Jacques Bogenez

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2024
4. Période de questions
5. Règlement 2024-03 fonds de roulement – avis de motion
6. Règlement 2024-03 fonds de roulement – dépôt
7. Politique de conduite de véhicule – amendement
8. Programme d'assurances des OSBL de l'UMQ
9. Comité loisirs et culture
10. Autorisation de signature de contrat de travail
11. Adjoint à l'inspection en environnement – été 2024
12. COGESAF - adhésion
13. Nomination des patrouilleurs nautiques
14. Nomination des préposés à l'émission de certificats d'utilisateurs
15. Rapport annuel en sécurité incendie 2023
16. Pavillon multifonctionnel – soumissions et contrat
17. Camion 10 roues avec équipements de déneigement
18. Abat-poussière liquide
19. Abat-poussière en flocons
20. Bouclage de l'aqueduc – offres de services en ingénierie
21. Bouclage de l'aqueduc – servitude 8, chemin Vaughan
22. PIIA – 195, rue des Méandres
23. PIIA – 4850, chemin de Capelton
24. Fête nationale North Hatley et Canton de Hatley
25. Appui à l'Aide communautaire de Lennoxville
26. Club de conservation du Lac Massawippi
27. Club Lego Massawippi
28. Arts-Cultures Massawippi
29. Adoption des comptes à payer
30. Divers
31. Deuxième période de questions
32. Clôture de la séance

24-04-02.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

24-04-02.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2024

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du conseil du 5 mars 2024 comme présenté.

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.04

PÉRIODE DE QUESTIONS

24-04-02.05

RÈGLEMENT 2024-03 FONDS DE ROULEMENT – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par **MARYSE GAUDREAU** que sera adopté à une séance ultérieure le Règlement 2024-03 relatif à l'augmentation du fonds de roulement.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

24-04-02.06

RÈGLEMENT 2024-03 FONDS DE ROULEMENT – DÉPÔT

Conformément à l'article 445 du Code municipal, **MARYSE GAUDREAU** dépose le projet de Règlement 2024-03 relatif à l'augmentation du fonds de roulement.

24-04-02.07

POLITIQUE DE CONDUITE DE VÉHICULE – AMENDEMENT

ATTENDU la Politique de conduite de véhicule adoptée par la résolution 22-11-01.13;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite modifier la Politique afin qu'il soit interdit de fumer ou de vapoter dans les véhicules municipaux;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY ET RÉSOLU

DE MODIFIER la Politique de conduite de véhicules pour y inclure un article mentionnant qu'il est interdit de fumer ou de vapoter dans les véhicules.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.08

PROGRAMME D'ASSURANCES DES OSBL DE L'UMQ

ATTENDU le programme d'assurances des OSBL (Organisme sans but lucratif) ou personne morale sans but lucratif, parrainé par l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité adhère, sans frais ni engagement, au programme d'assurances afin que des OSBL sur son territoire puissent profiter des avantages du programme;

ATTENDU QUE la Fraternité blanche Universelle, FBU Canada, Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1142113951, est une personne morale sans but lucratif ayant son adresse au 3950, chemin d'Albert Mines, Canton de Hatley;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU ET RÉSOLU

DE RECONNAITRE la Fraternité blanche Universelle au sens du programme d'assurances des OSBL de l'UMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

24-04-02.09

COMITÉ LOISIRS ET CULTURE

Le conseil sursoit à sa décision sur cet item.

24-04-02.10

AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT DE TRAVAIL

ATTENDU la nomination de M. Gabriel Demers comme directeur général, par la résolution 24-01-09.12;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY ET RÉSOLU

D'AUTORISER le maire à signer, au nom du conseil, le contrat de travail du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.11

ADJOINT À L'INSPECTION EN ENVIRONNEMENT – ÉTÉ 2024

Le conseil sursoit à sa décision sur cet item.

24-04-02.12

COGESAF - ADHÉSION

ATTENDU l'offre d'adhésion du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ ET RÉSOLU

D'ADHÉRER au COGESAF pour 2024-2025;

DE NOMMER Mme Maude Sirois, inspectrice en bâtiment et en environnement, à titre de déléguée pour la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.13

NOMINATION DES PATROUILLEURS NAUTIQUES

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog et la Municipalité du Canton de Hatley ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Massawippi;

ATTENDU QUE les patrouilleurs nautiques, Maxime Champoux, David Côté, Cédric Dubé, Gabriel Proulx, Jules Côté et Julianne Elias sont embauchés pour la saison 2024 pour assurer notamment :

- L'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Massawippi;
- L'application des règlements édictés en conformité avec la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada;
- L'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
 - Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments;
 - Règlement sur les petits bâtiments;
 - Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance;
 - Règlement sur les bouées privées;
 - Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes.

ATTENDU QUE chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

ET RÉSOLU

QUE les patrouilleurs nautiques, Maxime Champoux, David Côté, Cédric Dubé, Gabriel Proulx, Jules Côté et Julianne Elias soient nommés inspecteurs municipaux aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2024.

QU'une demande sera faite au Directeur des poursuites criminelles et pénales pour que les patrouilleurs soient autorisés à délivrer des constats d'infraction au nom de celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.14

NOMINATION DES PRÉPOSÉS À L'ÉMISSION DE CERTIFICATS D'USAGERS

ATTENDU QUE le Règlement 2014-18 et ses amendements concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces envahissantes prévoit la nomination de préposés à l'émission des certificats d'usager;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY ET RÉSOLU

DE NOMMER Mmes Annie Deshaies et Marie-Hélène Thébault ainsi que M. Paul Conway au titre de préposés à l'émission des certificats d'usager pour 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.15

RAPPORT ANNUEL EN SÉCURITÉ INCENDIE 2023

ATTENDU QUE la Direction régionale en sécurité incendie oblige chaque municipalité à entériner son rapport annuel en sécurité incendie;

ATTENDU QUE la municipalité régionale de comté est responsable de compiler les données des municipalités locales à transmettre à la Direction régionale;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU ET RÉSOLU

D'APPROUVER le rapport annuel en sécurité incendie 2023 de la Municipalité du Canton de Hatley préparé par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Municipalité régionale de comté Memphrémagog.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.16

PAVILLON MULTIFONCTIONNEL – SOUMISSIONS ET CONTRAT

ATTENDU QUE le projet d'aménagement d'une aire de détente et de loisirs, incluant l'installation d'un pavillon multifonctionnel, est admissible à une aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA), soit 125 000 \$ de coût maximal admissible avec un taux d'aide de 80%;

ATTENDU le protocole d'entente, dossier 2021488, signé en avril 2023, entre la Municipalité et la ministre des Affaires municipales;

ATTENDU l'appel d'offres public pour la construction du pavillon multifonctionnel et la réception des soumissions suivantes :

Construction Smith inc.	236 716 \$ avant taxes
Groupe CGDL inc.	249 647 \$ avant taxes

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de Construction Smith à 236 716 \$ avant taxes;

D'AUTORISER le financement du pavillon comme suit :

- Subvention PRIMADA;
- Fonds de parcs et terrains de jeux;
- Reliquat par le surplus libre (surplus non affecté);

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la chargée de projet du PRIMADA au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.17

CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

ATTENDU l'appel d'offres public pour un camion diesel 10 roues avec équipements de déneigement;

ATTENDU la réception d'une seule soumission conforme :

Mécanique TDR inc.	455 000 \$ avant taxes
--------------------	------------------------

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de Mécanique TDR inc. à 455 000 \$ avant taxes;

D'AUTORISER le financement de l'achat du camion comme suit :

- 50 % par le surplus libre (surplus non affecté);
- 50 % par un emprunt au fonds de roulement.

DE REMBOURSER le fonds de roulement pour cet achat sur une période de dix (10) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.18

ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium liquide pour la saison estivale 2024 :

Somavrac C.C.	24 108 \$ avant taxes
Les Entreprises Bourget inc.	27 600 \$ avant taxes

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le contrat de la fourniture et l'épandage du calcium liquide pour l'été 2024 à Somavrac C.C. pour 24 108 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.19

ABAT-POUSSIÈRE EN FLOCONS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux offres de prix pour la fourniture et la livraison de 6 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium en flocons pour la saison estivale 2024 :

Sel Warwick	726 \$ plus taxes par 1000 kg
Somavrac inc.	840 \$ plus taxes par 1000 kg

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT ET RÉSOLU

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

D'ACCEPTER l'offre de Sel Warwick à 726 \$ plus taxes par 1000 kg pour la fourniture et la livraison de 6 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium en flocons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.20

BOUCLAGE DE L'AQUEDUC – OFFRES DE SERVICES EN INGÉNIERIE

ATTENDU le projet des travaux de bouclage du réseau d'eau potable du secteur Vaughan;

ATTENDU le mandat donné à Grondin Excavation par la résolution 23-12-05.32;

ATTENDU l'appel d'offres par invitation pour les services en ingénierie de surveillance des travaux;

ATTENDU l'utilisation obligatoire d'un mode d'adjudication comprenant un système d'évaluation et de pondération des offres pour les services professionnels et les résultats suivants :

EXP	1 ^{er} Rang
CIMA+	2 ^e Rang

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER l'offre de EXP à 63 460 \$ avant taxes pour les services en ingénierie de surveillance des travaux de bouclage du réseau d'eau potable du secteur Vaughan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.21

BOUCLAGE DE L'AQUEDUC – SERVITUDE 8 CHEMIN VAUGHAN

ATTENDU le projet de bouclage de l'aqueduc reliant le réseau par le chemin Vaughan et la rue Laprise;

ATTENDU QUE le tronçon du réseau d'eau potable situé entre le chemin Vaughan et le chemin Laprise passera sous la rivière Massawippi et sous le terrain l'immeuble situé au 8, chemin Vaughan, lot 4 029 652;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer la promesse de servitude, la description technique préparée par l'arpenteur-géomètre, de même que l'acte de servitude à venir;

D'AUTORISER la compensation du propriétaire de l'immeuble situé au 8, chemin Vaughan, lot 4 029 652, au montant de 15 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.22

PIIA – 195, RUE DES MÉANDRES

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour un bâtiment principal a été déposée pour la propriété située au 195, rue des Méandres lot 4 982 034;

ATTENDU QUE le règlement 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE le plan proposé s'intègre et respecte les critères d'intégration du secteur;

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement 2000-13 et recommande au conseil d'accepter le projet comme présenté;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAMBERT
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment principal au 195, rue des Méandres, lot 4 982 034.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.23

PIIA – 4850, CHEMIN DE CAPELTON

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour un bâtiment principal a été déposée pour la propriété située au 4850, chemin de Capelton, lot 4 090 509;

ATTENDU QUE le règlement 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;

ATTENDU QUE le plan proposé s'intègre et respecte les critères d'intégration du secteur;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement 2000-13 et recommande au conseil d'accepter le projet comme présenté;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'ACCEPTER le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment principal au 4850, chemin de Capelton, lot 4 090 509.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.24

FÊTE NATIONALE NORTH HATLEY ET CANTON DE HATLEY

Le conseil sursoit à sa décision sur cet item.

24-04-02.25

APPUI À L'AIDE COMMUNAUTAIRE DE LENNOXVILLE

ATTENDU QUE les résidents du Canton de Hatley utilisent les services de l'Aide communautaire de Lennoxville et des environs pour la popote roulante ainsi que d'autres services aux aînés;

ATTENDU la demande d'appui de l'Aide communautaire en lien avec l'achat d'équipement pour le soin des pieds des aînés;

ATTENDU QUE la Municipalité est reconnue comme Municipalité amie des aînés et souhaite contribuer à la qualité de vie des aînés;

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ
ET RÉSOLU**

DE CONTRIBUER 800 \$ à l'Aide communautaire de Lennoxville afin de soutenir ses activités au Canton de Hatley en 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.26

CLUB DE CONSERVATION DU LAC MASSAWIPPI

ATTENDU QUE le Club de conservation du lac Massawippi sollicite l'appui financier de la Municipalité pour soutenir ses activités, incluant l'ensemencement de truites dans le lac Massawippi;

PROCÈS-VERBAL MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ ET RÉSOLU

DE VERSER 850 \$ au Club de Conservation du lac Massawippi pour soutenir ses activités en 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.27

CLUB LEGO MASSAWIPPI

ATTENDU l'importance de soutenir les milieux locaux par le développement des loisirs et de la culture, notamment via des projets favorisant la participation citoyenne et l'inclusion sociale;

ATTENDU notre volonté de valoriser le développement socioculturel de la région du Lac Massawippi, notamment par la mise en place de partenariat intermunicipal permettant la planification d'activités inclusives permettant notamment de lutter contre l'isolement et favoriser le partage de ressource;

ATTENDU la volonté des municipalités riveraines du lac Massawippi et membres de la Régie du Parc régional Massawippi de développer des projets mobilisateurs favorisant l'inclusion sociale et le développement des compétences des participants;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ayer's Cliff souhaite mettre sur pied « Le Club Lego Massawippi » et souhaite donner une envergure intermunicipale à cette activité socioculturelle mobilisatrice et inclusive;

ATTENDU QUE le Club Lego a pour fondement la création, l'apprentissage et l'échange entre les participants tout en tissant un lien de communauté et d'inclusion entre ceux-ci;

ATTENDU QUE les Legos permettent de développer les aptitudes psychomotrices et cognitives à l'aide de jouets accessibles qui, lorsqu'utilisés dans un cadre de groupe, favorisent la sociabilité et l'esprit d'équipe tout en valorisant la créativité, la persévérance et la concentration, et ce, chez tous les groupes d'âge;

ATTENDU QUE les bienfaits de l'implantation d'un Club Lego dans un milieu local ont déjà été observés dans plusieurs villes et municipalités;

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ ET RÉSOLU

D'APPUYER la création du Club Lego Massawippi et de manifester l'intérêt de la Municipalité du Canton de Hatley à participer et soutenir le Club Lego Massawippi selon l'entente à intervenir entre les municipalités participantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.28

ARTS-CULTURES MASSAWIPPI

ATTENDU la demande d'aide financière d'Arts-Cultures Massawippi pour une programmation culturelle 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY ET RÉSOLU

DE REFUSER la demande d'aide financière d'Arts-Cultures Massawippi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.29

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

**PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY**

Salaires	
202400102 à 202400147	37 766.69 \$
Chèques fournisseurs	
202400178 à 202400269	199 060.38 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

D'AUTORISER le paiement de ces comptes le 3 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

24-04-02.30

DIVERS

24-04-02.31

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

24-04-02.32

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, **PATRICK CLOWERY** propose la clôture de la séance à 8 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Vincent Fontaine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Vincent Fontaine
Maire

Gabriel Demers
Directeur général